



# REVISION GENERALE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME



## 4.4. ZONAGE EST

PLU créée le : 11/03/2019

Echelle de la carte : 1/2000



PLU approuvé le : 15/10/2020

LE MAIRE  
GARCIN Valérie



Mairie d'Alpicité - services de la Communauté  
1, allée de la Cascade des Châtaignes  
05350 Fontgillarde  
Tel : 04 92 46 31 26  
Mairie.alpicite@commune-molien-queyras.fr

**Légende**

- Zonage du PLU
  - Ua - Centres anciens et quartiers historiques
  - Ub - Extensions récentes de l'urbanisation de densité modérée
  - Uc - Cœur de station
  - Ucamp - Camping de Pierre Grosse
  - Ue - Zones d'activités économiques diversifiées
  - Ut - Extensions autour de la station destinées aux hébergements touristiques
  - AUa - Zone d'urbanisation future soumise aux OAP n°1
  - AUb - Zone d'urbanisation future soumise aux OAP n°2
  - A - Zone agricole
  - Ae - Zone agricole accueillant des activités économiques
  - Ap - Zone agricole à protection renforcée
  - N - Zone naturelle
  - Ns - Zone naturelle réservée à la pratique du ski
  - Nae - Restaurants d'altitude existants sur le domaine skiable
- Prescriptions ponctuelles
  - Patrimoine remarquable à préserver
- Prescriptions surfaciques
  - Emplacements réservés
  - Cône de vue à préserver
  - Roches de respiration dans le tissu urbain à protéger
  - Périmètre soumis à des orientations d'aménagement et de programmation
  - Zones humides à préserver
- Captage Nappe de Fontgillarde
  - Protection immédiate
  - Protection rapprochée
- Cadastre PCI vecteur 2019
  - Bâiments cadastrés
  - Parcelles cadastrales
- Autres bâtis (2019)
  - Bâiments construits non cadastrés
  - Bâiments agricoles
  - Bâiments non entamés - Permis de construire accordés

La commune est soumise à des risques naturels et est couverte par un PPRN. Les pétitionnaires doivent prendre en compte ces risques dans l'élaboration de leurs projets (voir règlement écrit et annexes).

N°	Objet	Destinataire	Superficie approx.
1	Marge de recul stationnements + parking	Commune de Moliens-en-Queyras	513m²
2	Elargissement de voie et aménagement du croisement	Commune de Moliens-en-Queyras	115m²
3	Elargissement de la voie d'accès	Commune de Moliens-en-Queyras	Elargissement de la voie = 53m² (Pour que la voie d'accès affecte une largeur totale de 4m) Parking = 243 m²
4	Elargissement de voie	Commune de Moliens-en-Queyras	335 m² (Bande de 2,5m de large)
5	Cheminement doux	Commune de Moliens-en-Queyras	85 m² (Bande de 3,5m de large)

